

LANN URVAN N° 219

janvier 2012

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

24 février 2012 à 20h30

Le mois de février doit remplir ton fossé.

Une nouvelle année commence et comme chaque fois porteuse d'espérance. Je sais comme vous que les temps sont un peu plus difficiles mais cela ne peut nous empêcher d'aller de l'avant et d'avoir confiance en l'avenir.

Saint-Urbain continue lentement de croître et le recensement commencé nous donnera le chiffre plus précis de notre population.

Nous devons être prêts pour ces évolutions et notamment au niveau de nos infrastructures.

J'ai espoir que l'extension de notre capacité d'assainissement se réalise enfin.

Les aménagements de circulation (piétonne et motorisée) seront poursuivis. La voie dite romaine devrait se terminer dans le courant février et la sécurisation des entrées de bourg sur la D47 et la route de Daoulas entreprise dans l'année.

J'ai rappelé au cours de la cérémonie des vœux le travail sérieux de nos personnels et aussi remercié en votre nom, tous ces bénévoles associatifs sans qui la vie sociale de notre cité serait sans relief.

Gérer une commune est chose plus délicate aujourd'hui et cela ne peut se faire qu'avec une équipe motivée et passionnée. Je remercie tous mes partenaires élus avec qui je partage l'honneur d'être au service de notre population.

Permettez moi, au nom de tout le conseil municipal, de vous présenter nos vœux sincères pour cette année 2012.

Que 2012 soit une belle année.



*Le Maire,
Jean-Louis VIGNON*

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N°36 du 10 janvier 2012

Le premier conseil municipal de l'année, présidé par le maire Jean-Louis VIGNON a comme ordre du jour : les travaux, le bilan de la MPT, une analyse financière...

Jacques BEAUCHAMP, excusé, a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

I Bilan Animation Jeunesse

Foyer des Jeunes : Pascale CORRE, adjointe à l'enfance, présente un bilan de la fréquentation du foyer des jeunes en hausse sur l'année 2011 et attire de nouveaux jeunes. 45 enfants ont adhéré en 2011 (40 en 2010) au foyer animé par la MPT depuis 2009. Les Vac'ados sont en forte hausse, avec 110 jeunes contre 55 en 2010. Sur les séjours hiver, 19 jeunes ont participé. Julien BRUZIÈRE, l'animateur, a expliqué au conseil que de plus en plus de jeunes de Vac'Ados participent aux soirées à thème du foyer. La commune investit environ 19 000 euros dans l'animation jeunesse. Le contrat Enfance-jeunesse, signé avec la CAF, permet de percevoir 5 800 € d'aides en 2012.

CMJ : Le conseil municipal des jeunes, élu en 2009 devrait avoir

prochainement une autre organisation. Il sera relancé avec l'encadrement de l'animateur du foyer des jeunes. Courant février, une information-exposition est prévue au foyer en direction des élèves de CM1 et CM2.

II Enfouissement des réseaux.

Hervé LE MENS expose le projet concernant la rue Pen ar Dorguen, qui a été reporté en 2008. Éligible aux subventions du Syndicat d'Électrification, l'enfouissement consiste à enterrer les lignes aériennes EDF et télécom pour une somme de reste à charge de 100 000 €. Le conseil s'est prononcé contre (7 voix, 6 pour et une abstention) considérant que ce projet représentait une dépense trop importante.

III En bref

Station épuration : Les services de l'État étudient les diverses filières d'épuration pour une nouvelle station (roseaux filtrants, boues activées...) et une étude d'agrandissement et de modernisation de la station existante est en cours.

Assainissement : Julien POUPON fait part au conseil de la réunion du conseil communautaire qui a voté le principe de prise en charge de cette

compétence communale. Seuls les représentants de Dirinon et de La Forêt-Landerneau ont voté contre. Les conseils municipaux des diverses communes auront jusqu'à mi-mars pour se prononcer.

Analyses financières : Le maire présente l'évolution des recettes et dépenses, et les encours de la dette communale. Certains prêts arrivent à échéance en 2013, mais l'endettement de la commune emmènera à faire des choix budgétaires dans un contexte national difficile. Des perspectives d'investissement seront faites à partir de ces données.

Finances : Le conseil autorise le maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif en mars prochain.

Lann Rohou : un projet de création d'appartements est en cours d'élaboration suite au rachat de l'hôtel du golf.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site internet de la commune

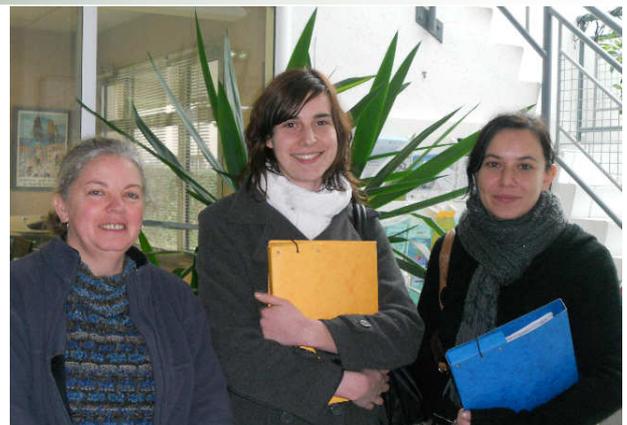


RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'INSEE a commencé, le 19 janvier, le recensement de la population de notre commune et ce, **jusqu'au 18 février**. 3 agents recenseurs, Mme JEGOUIC, Mlle MOAL et Mlle CARNEIRO (voir photo ci-contre) passeront à votre domicile vous remettre des feuilles de recensement et vous expliquer la marche à suivre. Elles seront munies de cartes tricolores prouvant leurs identités.

Les questionnaires sont totalement confidentiels et ne sont ni gérés par les impôts, ni par la mairie. Merci de leur faire un accueil courtois.

Pour en savoir plus sur le recensement, consulter notre site internet www.saint-urbain.com.



HORAIRES MAIRIE
Du lundi au samedi 8h45 - 12h15
Du lundi au vendredi 13h30 - 17h30
Jusqu'à 18h30 le mardi
FERMÉE LE MERCREDI

Le prochain bulletin paraîtra en mars, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 24 février dernier délai. Merci.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

Maxime GOULLIART, né le 11 janvier 2012, domicilié 14 allée de Pen ar Valy.

Mariages

Sébastien RAUD et Jessica GUILLERM le 31 décembre 2011.

AQUALORN

Aqualorn, le complexe de loisirs aquatiques du pays de Landerneau Daoulas, propose depuis la rentrée des nouvelles animations pour les enfants et des activités pour les adultes.

Les anniversaires pour les enfants (sur réservation)

Les enfants âgés de 6 à 12 ans peuvent venir y fêter leur anniversaire le samedi à 14h ou à 15h (au choix). 6 à 12 enfants maximum peuvent y participer.

Au programme :

- une heure d'animation (3 activités au choix) encadrée par un éducateur (pendant ce temps, les accompagnateurs peuvent se relaxer en balnéo).
- 1 goûter dans une salle mise à disposition dans la piscine.
- une baignade libre sous la surveillance des accompagnateurs.

Tarif : 8€ par personne (accompagnateurs compris).

Les cours à l'unité pour les adultes (sur réservation)

Il est désormais possible de pratiquer l'aquagym douce ou tonique, l'aquajogging, l'aqua détente et l'aquabike en cours à la séance.

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs séances selon disponibilités sur une période de quatre semaines.

Tarif 10 € le cours (8€ pour les étudiants).

L'aquabike

Le vélo aquatique est un nouveau support sportif qui permet de remodeler sa silhouette. Cette nouveauté peut se pratiquer à Aqualorn, soit en cours (réservé à un public entraîné), soit en location (tout public).

Pour tous renseignements et réservations : 02 98 85 18 89

Courriel : aqualorn.cc@pays-landernau-daoulas.fr

Tarifs et horaires sur www.aqualorn.fr

DECHETS

Horaires d'ouverture des déchèteries de Daoulas et de Saint-Eloi (échangeur voie express) :

- Du 1^{er} novembre au 29 février

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h / de 14 h à 17 h 30

- Du 1^{er} mars au 31 octobre

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h / de 14 h à 19 h 00

Tél Daoulas : 02 98 25 92 60 - Tél Saint-Eloi : 02 98 85 19 50

Ramassage des ordures

Le service est assuré par la Communauté de communes le mercredi matin (la dépose des conteneurs est conseillée le mardi soir).

Information : ces conteneurs ne doivent contenir ni ferraille ni verre.

Les conteneurs verre, papier et plastique se trouvent à côté du garage en face des terrains de foot (voir article en dernière page).

Infos Pratiques

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h

Amphis 500 et 600

Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 30 janvier

L'aide médicale

à la procréation et la loi bioéthique

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web : <http://www.univ-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

PHARMACIES DE GARDE



Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

**En cas d'urgence médecin,
composez le 15**

DON DU SANG

Lundi 20 février de 15h à 19h

Mardi 21 février de 14h à 18h

Mercredi 22 et jeudi 23 février de 8h à 12h.

A l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite)
Rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Petites annonces

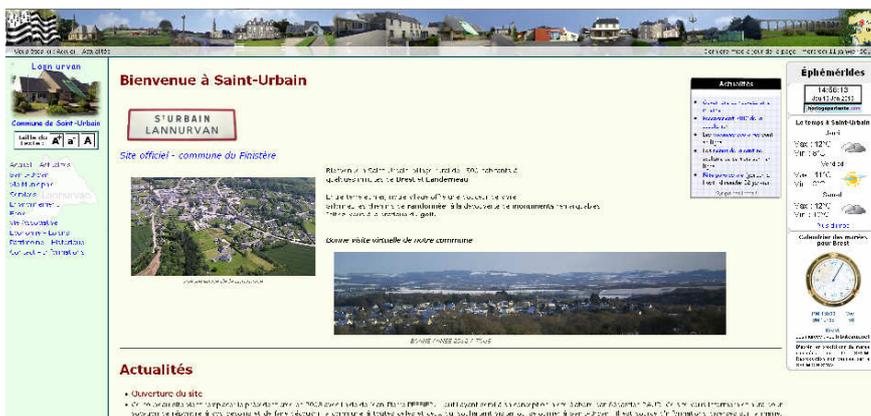
- Femme sérieuse **cherche heures de ménage et repassage** sur Saint-Urbain.
Tél : 02 98 25 06 71 ou 06 17 09 39 52.
- **Assistante maternelle** installée depuis peu sur la commune, je suis disponible pour accueillir 2 enfants. Me contacter au 06 23 49 37 39.
- Lycéen en 1^{ère} S SVT **cherche une personne pour lui donner des cours de français** (bac cette année) et une personne pour lui donner des cours de **maths**. Téléphoner au 06 89 55 69 22.
- **PLANTATION ECHALOTTES**
Exploitation agricole recherche jeunes (minimum 15 ans) pour la plantation des échalotes pendant les vacances de février.
Contact : EARL LE GOFF Yann Clécunan
29460 IRVILLAC 02 98 25 93 58 - earllegoff@alsatis.net
- **Objet trouvé** : lunettes de soleil, bonnet.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

En novembre 2003, j'ai été aidé par Jean-Pierre PEFPIER pour lancer le site Internet de la commune. Il n'en existait pas et peu de communes avaient alors ce style de moyen d'information. Le net n'était pas si répandu et on carburait encore au bas débit dans la commune. Jean-Pierre PEFPIER a mis son énergie, sa gentillesse et ses compétences de façon gracieuse, en élaborant avec les outils de l'époque, le site Internet qui depuis 8 ans était en ligne (voir image ci-dessous). Nous l'avons, **avec son aide précieuse**, fait vivre. Je tiens à le remercier du travail qu'il a accompli durant tout ce temps.



Depuis un an, avec René RAUD, nous avons travaillé à mettre sur pied un nouveau site, entièrement modernisé. Sébastien RAUD nous a aidés en développant un outil permettant la création de ce site. Il a su en plus le rendre simple et souple d'utilisation. Un grand merci à lui pour ce cadeau, pour le temps passé et l'énergie offerte. Merci aussi à René RAUD qui a appris ce langage informatique qu'il ne connaissait pas, il l'a dompté, et a créé les styles des pages. Il a ensuite su rendre ce langage accessible, nous en a appris son utilisation.



Enfin, ce site est ouvert à tous (voir image ci-dessus). Il vous informera et aura pour vocation de répondre à vos besoins et de faire découvrir la commune à toutes celles et ceux qui souhaitent visiter ou séjourner à Saint-Urbain. Il est source d'informations diverses sur la mairie, l'école mais aussi sur la vie associative, notre patrimoine. Il s'enrichira au cours du temps de nouvelles pages et rubriques, ainsi que des compléments d'informations. N'hésitez pas à le consulter régulièrement. Bonne découverte et bonne visite.

L'adresse est toujours la même : www.saint-urbain.com

Julien Poupon

Bilan 2011

Ecole : 205 enfants à la rentrée. Changement de revêtement de sol dans une classe et salle des professeurs. Un parc à vélos couvert a été posé. Un verger pédagogique a été créé en plus du jardin pédagogique. Les enfants apprennent à trier des déchets à la cantine.

Développement durable : Tests thermiques à l'école. Rendu du bilan énergétique des bâtiments communaux. Réglages des thermostats et petits travaux pour éviter les déperditions thermiques.

Fiscalité : Taux communaux inchangés. Vote de la taxe d'habitation pour les logements vacants de plus de 5 ans. La Taxe d'aménagement remplace la TLE, et son taux est fixé à 3,5%. Tarifs communaux en hausse de 2%.

Personnel : départ en retraite de Sylviane OMNES et départ de Sébastien LE BERRE. Recrutement de Luc ABIVEN au service technique. Eminé AYDOGAN voit son contrat pérennisé (28h/semaine) et Maïté CHAILLEU son volume horaire augmenter (28h/semaine). Un CAE est créé pour Charlotte CABELDUC.

Patrimoine : Les premiers chemins de randonnées sont balisés et praticables. Electrification intérieure de la chapelle de Trévarn.

Voie : Aménagement de la VC3 commencé, avec bande enherbée et passage sécurisé. La région et le département subventionnent à 55% le projet. Réfection de la rue de Traverse.

Assainissement : Des études diverses sont menées pour la nouvelle station d'épuration. Étude sur le procédé de traitement du phosphore.

Urbanisme : Lotissement Ty Rhu en création et un lotissement à Kersimon en projet.

Communauté de communes : Vote de la prise de compétence des réseaux de « communications électroniques », de la création d'une salle de sport intercommunale. Vote du programme d'amélioration de l'habitat.

Travaux divers : le terrain de tennis est rénové.



MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Les 30 et 31 janvier	Crème à l'oseille Emincé de porc Pommes sautées Pomme Yaourt bio	Salade de pamplemousse Couscous végétarien Camembert Quatre quart au chocolat	Les menus sont consultables sur le site internet de la commune www.saint-urbain.com	



INFOS DIVERSES

La passerelle

À 9 ans, l'enfant commence à chercher plus d'autonomie et cherche à se détacher du monde de l'enfance. Cependant il est encore trop tôt pour certains d'intégrer un espace jeunesse dont le fonctionnement est plus adapté aux ados (11-18 ans). Afin de répondre à ce besoin d'alternative la MPT/CS de Landerneau met en place « LA PASSERELLE ».

Elle est ouverte aux enfants âgés de 9 à 12 ans des communes de Landerneau, Pencran et Saint-Urbain, tous les mercredis hors vacances scolaires.

Un programme mensuel d'activités est élaboré avec les enfants :

Atelier vidéo, sorties, grands jeux, sports, projets thématiques...



Modalités d'inscriptions et fonctionnement

Les inscriptions s'effectuent par le biais des accueils de loisirs de Landerneau, à l'accueil de la Maison Pour Tous/CS et à « L'Arc en Ciel » à Pencran auprès de la directrice de l'ALSH.

Le coût correspond à une demi-journée d'ALSH pour les enfants intégrant la passerelle uniquement sur l'après-midi. L'enfant peut être inscrit à l'ALSH à la journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas et intégrer la passerelle en après-midi sans supplément. L'inscription à la passerelle s'effectue en fonction du choix des enfants et en concertation avec les parents. La souplesse de fonctionnement est essentielle. L'enfant doit pouvoir tester la passerelle et réintégrer la formule classique ALSH enfance suivant ses besoins et ses envies.

Pour plus de renseignement contacter la MPT/CS au : 02 98 21 53 94 .

Programme de la passerelle (rendez-vous à 13h30 à l'ALSH de Pencran)

Le 25 janvier réalisation de jeux en bois traditionnels + initiation à la danse hip-hop
Le 1^{er} février karting à Saint-Urbain
Le 8 février ambiance chinoise (calligraphie, jeux, ...)
Le 29 février atelier cuisine



Petite enfance

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

- permanence téléphonique le lundi et le jeudi après-midi entre 13h30 et 16h30,

- accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h30 à 12h,

Contact : Nathalie ANNE - 3, route de la gare
29460 DAOULAS - Tel/fax: 02 98 25 87 26

Les Mésanges à Dirinon

12, rue Kereol 29460 DIRINON

Tel: 02 98 07 14 06

Micro-crèche de Daoulas « Dip Ha Doup »

3, route de la gare, 29 460 DAOULAS

Tel: 02 98 25 97 22

ALSH à Loperhet

18, rue St Léonard 29470 LOPERHET

Tel: 02 98 07 34 15 - Courriel:
centredeloisirs@loperhet.fr

Vac'Ados

Inscriptions le mercredi 1er février à partir de 17h00 à l'Espace Jeunes ou par téléphone à partir du jeudi 2 février au 02 98 21 77 11.

Programme pour les vacances de Février 2012 :

LUNDI 13 : Foot en salle à Landerneau (1 €)

MARDI 14 : Karting (11-13 ans) à Saint-Urbain (12 €)

MERCREDI 15 : Activité manuelle (4 €)

JEUDI 16 : Cinéma à Landerneau (4 €)

VENDREDI 17 : Sports de raquette (1 €)



LUNDI 20 : Laser game à Brest (12 €)

MARDI 21 : Multisports ou sports de combat à Landerneau (1 €)

MERCREDI 22 : Karting (14-17 ans) à Saint-Urbain (12 €)

JEUDI 23 : Atelier cuisine (4 €) ou tournoi de baby foot (1 €)

VENDREDI 24 : Après-midi jeux de société (1 €)

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Naissances 2011

Date	Prénom	Nom	Sexe	Adresse
18 janvier	Alwena	LE LANN	F	4 la Vallée du Steir
19 janvier	Eléonore	VAN LANCKER	F	145 route du Four à Chaux
23 janvier	Alexandre	BOTHOREL	M	30 rue des Prairies
28 février	Baptiste	L'HERROU	M	255 route de Pen ar Dorguen
9 mars	Maël	DESCAMPS	M	Beuzidou
1 ^{er} avril	Kaïra	TREBAOL	F	14C allée de Pen ar Valy
9 avril	Léo	BENABDERRAHMANE	M	Kerdaoulas
20 avril	Antoine	BRISHOUAL	M	12 allée Sainte Ursule
30 avril	Julian	MARTIN	M	245 route de Kerdostin
10 mai	Mathys	LE GUEVEL	M	85 allée Roland Doré
12 mai	Miya	TRÉGUIER	F	30 rue Traverse
13 mai	Nicolas	LE NORMAND	M	4 rés des Primevères
22 juin	Elias	BARROIS	M	55 route de Créac'h Balbé
22 juillet	Simon	SAINT -YVES	M	105 résidence la Croix
11 août	Maëlle	COLIN	F	12 Park Nevez
26 septembre	Raphaël	BÉLIVIER	M	50 route de Pen ar Dorguen
20 octobre	Enora	JUHEL	F	190 route d'Irvillac
10 novembre	Swan	PERES--LEZY	M	640 route du Stum
21 novembre	Maëllie	GOUREC	F	95 rue Kastel Dour
24 décembre	Mael	CRENN	M	45 allée de Bellevue
25 décembre	Loeiza	CORNEC	F	220 route de Kersulec

Date	Nom et Prénom de l'époux	Nom et Prénom de l'épouse
2 juillet	PRÉVÔT Eric	ADDES Dorothée
29 juillet	SENE Christophe	BUATHIER Cindy
5 août	MESGUEN Jean-Christophe	ROUÉ Séverine
31 décembre	RAUD Sébastien	GUILLERM Jessica

Mariages 2011

Décès 2011

Date	Nom	Prénom	Lieu du Décès
5 mai	KERMARREC	Jean Yves	Landerneau
12 novembre	GARCIA	Luis	Brest





Constructions et Travaux 2011

A Saint-Urbain, 2010 avait été une année très active en terme de construction et de dépôt de permis de construire. Si le rythme des demandes a légèrement baissé en 2011 avec 16 permis déposés dont 10 pour de nouvelles maisons individuelles (contre 24 dont 20 maisons en 2010), la construction reste très dynamique sur notre commune. En effet, si on ajoute les 10 permis liés au lotissement de « Ty-Rhu », déposés en 2010 mais acceptés en 2011, ce sont 20 nouvelles maisons dont la construction a été autorisée en 2011. Une grande partie de ces maisons sont d'ailleurs déjà sorties de terre, voire habitées. Le Lotissement du « Hameau de Kerdostin » a également largement contribué à cette dynamique.

Dans le style des constructions, le choix des porteurs de projet se répartit toujours assez équitablement entre des constructions « classiques » (structure rectangulaire, toit à 45°) et des styles contemporains (toit plat, à faible dénivelé ou arrondi, structure cubique...), avec également des formes intermédiaires. Cette année encore, 3 permis concernent des maisons contemporaines à ossature bois. L'urbanisation en dehors des deux principaux lotissements est en léger recul avec la création de 5 lots par division de parcelle contre 11 en 2010.

Concernant le lotissement de la Venelle Blanche (voir photo ci-contre), les dernières constructions (logements locatifs) ont vu leur permis de construire accepté en 2011 et les travaux de construction devraient commencer en Février 2012. Ces constructions seront également de style contemporain. Leur construction permettra la finalisation de la voirie au sein du lotissement, d'ici la fin de l'année.

Si aucune demande de nouveau lotissement n'est actuellement en cours d'instruction (un projet a été refusé fin 2011 et est en cours de modification), on peut supposer qu'au moins 2 projets en gestation, représentant une douzaine de lots, verront le jour en 2012.

En dehors des constructions de maison, 5 autres permis ont été accordés notamment pour des extensions de maison supérieures à 20m². A ceux-ci s'ajoutent les déclarations préalables pour des extensions modérées ou des aménagement de combles, avec création de nouvelles pièces de vie, qui concernent 5 autres maisons. *Il est à noter que des modifications de la législation sont en cours notamment sur les seuils de surface entre simple déclaration préalable et permis de construire. La règle n'est plus homogène et dépend du classement de la parcelle au PLU* (Uh, N, A..) ainsi que de la nature de la*

construction (extension ou construction indépendante). Nous ne pouvons que vous conseiller de vous renseigner en mairie pour connaître la règle s'appliquant à votre projet.

Les travaux divers restent nombreux avec 67 déclarations préalables. On note un recul des abris de jardins avec seulement 12 dossiers contre 38 en 2010. Les Saint-Urbannais ne sont sans doute pas moins jardiniers, mais la plupart des maisons récentes sont désormais accompagnées de ces annexes bien utiles. Terrasses et vérandas sont toujours de mise sur notre commune (4 constructions en 2011).

Les installations photovoltaïques sont en net recul avec seulement 2 projets en 2011 (5 en 2010), ce qui s'explique par les modifications de la législation et notamment de modalités de rachat par EDF de l'électricité produite et l'arrêt du soutien des pouvoirs publics à cette énergie renouvelable.

Différents travaux de clôtures (14 déclarations préalables) ont également été réalisés ou sont en cours. Nous vous rappelons que ces travaux sont également soumis au règlement du PLU et que si le dépôt d'une déclaration est une obligation, c'est aussi l'occasion de vérifier que votre projet est conforme à ce règlement. **Cette déclaration doit donc être faite avant tout engagement de votre part envers un fournisseur ou une entreprise.**

La mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets, n'hésitez pas à nous consulter notamment sur les obligations de déclaration et les règles d'urbanisme.

* *Plan local d'urbanisme*



La venelle Blanche

OPAH

OPAH DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Des permanences sans rendez-vous concernant l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, seront organisées par le cabinet CitéMétairie, tous les

mardis à compter du 10 janvier 2012, de 10h à 13h au 32 quai de Léon (1^{er} étage) à Landerneau.
Renseignements : 02 98 50 53 94.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Professions de santé

Médecin : DOUDARD LEON : **02 98 25 02 37**, 40 rue de la Forge

Infirmiers : CABINET INFIRMIER : **02 98 25 07 21**, 20 rue de la Fontaine

Kinésithérapeute : LEMIEGRE PERROT GWENAELLE : **02 98 25 06 55**, 25, rue de la fontaine

Artisans commerçants

Arboriste-grimpeur-Elagueur : BRETON PASCAL : **02 98 25 04 14** Guern ar C'Hoadic

Electriciten : CADIOU JEROME : **02 98 25 03 97**, zone artisanale de Bellevue
www.jo-cadiou-electricite.com

Electricien : LE MOAN CLAUDE : **02 98 25 07 53**, 140 impasse des chênes **06 07 22 63 94**

Motorisation ; volets ; fenêtres ; portes et portails...: FETIS : 02 98 25 07 14, résidence Kerdostin

Menuiserie-Charpente : LE MENN MICHAEL : **02 98 25 00 78**, 40 allée des Noisetiers
www.menuiserielemenn.com

Menuiserie - Ebénisterie - Abri de jardin : MIRY LIONEL : **02 98 25 06 82**, 445 route de Kerhuel
www.mirymenuiserie.com

Menuiserie : DANTEC Construction - AUDOUARD ERWAN : **02 98 25 03 37**, ZAD Bellevue

Plombier/chauffage sanitaire : BIHAN HERVE : **02 98 25 04 60**, 185 route d'Irvillac

Travaux Bâtiments : L'HOSTIS SERGE : **02 98 25 02 40** ou 06 62 09 02 40
www.menuiserie-charpente-lhostis.com

Petite maçonnerie, rénovation, carrelage,... : M. BRIGANTI STEPHANE : **02 98 02 28 66**

Maçonnerie, carrelage, plâtre,... : MOUTINHO Domingos. **02 98 47 08 97**, 370 route d'Irvillac
www.moutinho-domingos.com

Peinture Décoration : MERCIER GILBERT : **02 98 25 03 22**, 25 Pen An Dorguen

LA CHENILLE MULTI SERVICES : Entretien du jardin, de la maison, services divers. Tél : 02 98 25 01 20
ou 06 85 67 17 90 - Courriel : lachenillemultiservices@orange.fr

Couleur de jardin : conception et réalisation de votre jardin - Florence LE BOT. Téléphone 06 13 93 37 68.

Bar Alimentation : P'TIT BOUCHON : **02 98 25 00 00**, 5, Place de l'église

Société Billant : Vente de Pommes de Terre : **02 98 25 00 11**, Quillec

Garage : L'HER NICOLAS : **02 98 25 03 99**, 165, Rte de Landerneau

Taxi (transport médical assis, enfants) : KERNEIS VERONIQUE : **06 99 44 56 66**, Bourg

Golf, Restaurant : GOLF IROISE : **02 98 85 16 17**, Lann Rohou

Coiffure/Esthétique: FLORENCE COIFFURE : **02 98 25 01 39**, 200 place de la mairie

Coiffure à domicile (homme/femme/enfant) et retouche vêtements: Clara LE PAPE : **02 98 21 75 61**
ou **06 21 31 03 08**.

Onglerie : Sophie onglerie. Prothésiste ongulaire à domicile. Tél : **02 98 25 07 25** ou **06 81 75 47 74**

EOG Production : KERDONCUFF Alain : **02 98 25 03 75**, Penhep

TOUS LES MERCREDIS de 9h à 12h. Marché place de la Mairie.
Vous y trouverez du poisson, des fruits et légumes, du miel, ...

PIZZAZZIP - Pizzas à emporter tous les samedi à partir de 16h30
Place de la mairie. 06 81 30 41 32

Ticket restaurant et chèque déjeuner acceptés



ASSOCIATIONS

Les associations et leurs présidents ou représentants

AMIS DE TREVERN ET DU PATRIMOINE

M. RICHARD Jean Luc 02 98 25 01 71

ANCHES ET CORDES

M. Jacques BEAUCHAMP 02 98 25 02 42

ANCIENS COMBATTANTS

M. PREDOUR François 02 98 25 03 57

ANIMATION ECOLE

M. KERVEVAN Sylvain 02 98 21 73 96

ASSOCIATION DE CHASSE

M. MADEC Francis 02 98 25 00 75

ASSOCIATION DES NATURISTES DU FINISTERE

infos@anf29.org

ASSOCIATION PAROISSIALE

Permanence de l'ensemble 02 98 25 80 47

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA MIGNONNE

M. Le BERRE Rémi 02 98 25 01 12

ASSO D'CHEZ NOUS (résidence rurale, Park Nevez, allée des Peupliers)

M. Olivier JEGOU 02 98 25 00 87

CAVALIERS DU PLATEAU

M. PASCAL Bruno 06 80 75 71 64

TOUS ENSEMBLE

Mme MARCHALAND Maria 02 98 25 03 76

CLUB DE DESSIN

Mme THOMAS Odile 02 98 25 02 22

DES IDEES ET DES MAINS

Mme BOTSONT Michèle 02 98 25 00 94

COMITE D'ANIMATION

M. THOMAS Maurice 02 98 25 02 22

FLEUR DU MEKONG

Mme Katia KERZAON 02 98 25 03 85

FREE'SPIN (Nunchaku)

M. PREDOUR Fabien 02 98 25 01 89

LANNUR'DANSE

Mme Anne-Marie DANTEC 02 98 25 03 04

LIVRE ECHANGE (bibliothèque)

Mme LE BERRE Eliane 02 98 25 01 12

NATURVAN (course à pied, touch'Atout,...)

M. COSTIOU Gwenael 06 87 98 07 65

P'TIT CINE

Mme Anne-Marie GOURMELON 02 98 25 01 61

SCRAP A LANN URVAN

Mme Nathalie ABIVEN 02 98 25 04 55

THEATRE

Mlle MOAL Amélie 02 98 25 02 09

SOLIDARITE ENFANTS DU MONDE

Mme Virginie PORHIEL 02 98 25 98 77

SUPPORTERS DE LA MIGNONNE

Mme JEZEQUEL 02 98 09 25 83

TENNIS DE TABLE

M. CIMIER Michel 06 85 16 21 93

TREVIAN AUTO SPORT

M. BOUSSARD Jean-Marc 02 98 25 02 64

Calendrier manifestations 2012



MANIFESTATIONS 2012	
Samedi 4 février	Repas « cochon grillé » animation école
Samedi 3 mars	Repas crêpes solidarités enfants du monde
Vendredi 16 mars	Soirée cabaret des CM2 de l'école de Saint-Urbain
Samedi 24 mars	Élection miss et mister Saint-Urbain
Samedi 31 mars	Vente de livres Fleurs du Mékong
Dimanche 1 ^{er} avril	Carnaval de Landerneau
Dimanche 15 avril	Randonnée des Amis de Trévarn
Samedi 28 avril	Moules-frites de l'ES Mignonne
Dimanche 10 juin	Kermesse de l'école
Dimanche 17 juin	Pique Nique Géant
Vendredi 15 ou 22 juin	Représentation des Poquelins
Samedi 22 septembre	Trail de la Mignonne par Naturvan
Du 9 au 13 novembre	Exposition sur les arbres par les Amis de Trévarn
Du 16 au 18 novembre	Exposition de peinture de Sophie Desécoles



Maison des Services Publics LANDERNEAU
59 rue de Brest - 02 98 21 37 67

Structures hébergées

POLE EMPLOI	MISSION LOCALE
PLIE	SATO INTERIM
CIO	SAFER
CAF (voir ci-dessous)	ADMR (voir page xx)

PORTAGE A DOMICILE SIVURIC

6 rue Jacques Dubois à Daoulas
Courriel : sivuric@wanadoo.fr - Tél : 02 98 25 80 00
Pour toutes personnes : âgées, handicapées ou convalescentes, souffrant de fatigue physique ou de retour à domicile après hospitalisation.

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes 4 rue Jacques Dubois à Daoulas
02 98 25 94 00. Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14h.
Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez vous connecter sur le site internet : service-public.fr
Ou par téléphone « Allo service public » au 39 39 (service payant).

LE DEFENSEUR DES DROITS remplace le médiateur de la république

M. Jean APPERE - jean.appere@defenseurdesdroits.fr
Sous-préfecture de Brest, 3 rue Parmentier
02 98 00 97 00
Mercredi et jeudi matin sur rendez-vous.
Au PIMM'S, mairie de quartier de l'Europe – 31 rue Saint Jacques à Brest - 02 98 41 00 66

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h. www.brest.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale de Landerneau (CDAS) - 20 rue Amédée Belhomme - 02 98 85 35 33
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Permanence de puéricultrice sur rendez-vous.
Tél. 02 98 85 95 57 CDAS de Landerneau (voir ci-dessus).

CELLULE RMI

Direction de l'insertion, du logement et de l'action sociale - Cité administrative Ty Nay 29196 QUIMPER cedex
Tél : 02 98 76 20 20

SECOURS POPULAIRE DE DAOULAS

Le mardi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 13h30 à 16h
Secours Populaire 3, route de la Gare 29460 DAOULAS
Pour plus de renseignements, contactez l'association au 02 98 25 92 20.

ADMR et POLE SOCIAL page suivante.

MAISON POUR TOUS
CENTRE SOCIAL de Landerneau
Place François Mitterrand (face à la gare)
02 98 21 53 94

PERMANENCES accès libre
*Ouverture tous les jours de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30 (9h-12h30 le samedi)*

ALNITAK ▶ Club d'astronomie 02 98 21 53 94.
<http://astrosurf.com/alnitak/index.html>

AMITIES BAM BRETAGNE ▶ Informations sur le tiers monde. 02 98 21 68 00.

ARZ AL LOAR ▶ Promotion peintures/sculptures amateurs. 02 98 85 39 50.

BRIDGE CLUB ▶ Organisation de tournois le mardi de 20h à minuit et le vendredi de 14h à 18h.

ALCOOL ASSISTANCE CROIX D'OR ▶ Prévention et aide aux personnes en difficulté avec l'alcool. 02 98 21 49 26.

CRESUS ▶ Aide aux personnes en surendettement. 06 15 86 66 94. <http://www.cresus-bretagne.fr/index.php>

ÉLÉMENT TERRE/ ÉLÉMENT AIR ▶ Apprentissage et pratique des danses et percussions africaines 02 98 07 00 01. <http://associationdanse.free.fr/index.php>

ÉMERGENCE 2000 ▶ Apprendre la détente, vaincre le stress par la sophrologie. 02 98 07 11 21.

ESSOR ▶ Vous aide au montage de dossiers administratifs : le samedi de 9 h à 11 h à la MPT/CS. 02 98 21 53 94.

FNATH ▶ Recueille les revendications des personnes handicapés, victimes du travail ou de la vie : le mercredi matin. 06 32 31 52 66. <http://www.fnath.org/?action=index>

GEA TEMPS LIBRE ▶ Propose des activités physiques et d'entretien. 02 98 21 69 48.

LA MAIN VERTE ▶ Gère les jardins familiaux. 02 98 21 53 94.

LANGAZEL ▶ Gestion des espaces naturels et éducation à l'environnement. 02 98 20 90 80.

LE DÉFI LANDERNEEN ▶ Opérations de prévention. 02 98 85 33 90.

MAIS, QU'EST-CE-QUE TU FABRIQUES ? ▶ Association d'éducation à l'environnement. 02 98 21 51 62. <http://www.fabrikasso.infini.fr/>

PHILATELORN ▶ Rencontres et initiation à la philatélie. 02 98 85 06 37.

RELAIS TRAVAIL ▶ Mise à disposition de demandeurs d'emploi. 02 98 21 76 76.

TREZERIEN ▶ Association pour la santé du secteur 13. 02 98 21 80 40.

VIE LIBRE ▶ Guérison, réinsertion et promotion des malades alcooliques. 02 98 85 19 19. <http://www.vielibre-landerneau.net>

AR FROUD BIRVIDIG

Le dimanche 12 février 2012, à partir de 14h30, se déroulera dans la salle municipale de l'Hôpital-Camfrout (ancienne école des filles), une soirée de contes et chants en breton, animée par des bretonnants locaux. Une séance de marionnettes terminera, pour le plus grand bonheur des petits et des grands, cette agréable journée. Entrée gratuite. Un café et des gâteaux servis par l'association clôtureront cette soirée.

Gand va gwella gourhemennou.

Ar sekretour : Jakez Emzivad - Tél : 02 98 25 88 28.

ASAMBLES

Atelier photo

les vendredis 3 et 10 février à 18h, salle des Anciens (contact : Fernand Delaplace au 02 98 20 70 25).

Atelier peinture

en journée : les vendredis 3 et 10 février à 14h, salle des Anciens à l'étage.

en soirée : les mardis 7 et 28 février à 18h, même salle. (contact : Christian Salaün au 06 08 66 70 65).

Graines de Mots (langue française)

jeudi 16 février à 20h, salle des Anciens (contact : Marcie Chol au 06 37 48 25 69).

Sortie culturelle à Morlaix Mardi 7 février

Au programme : le matin visite guidée du musée des Jacobins midi, repas au restaurant après-midi visite du Télégramme Participation financière pour les adhérents d'Asambles comprenant le repas au restaurant : 20€ covoiturage 5€

Exposition photo

L'atelier photo d'Asambles expose ses travaux dans le cadre du festival brestois « Pluie d'images » au P.L. Sanquer, à Brest, 26 rue Choquet de Lundi du 14 janvier au 24 février.

Café-lecture

Asambles et l'équipe de la bibliothèque ont le plaisir de vous convier à la présentation du livre que vient de publier une habitante de la commune : Une destination légèrement incertaine par Anne-Marie CAMBON samedi 25 février, 11h, salle des Anciens à Logonna Anne-Marie Cambon nous parlera de son ouvrage très original, de l'étrange destin de son héros, un physicien italien de génie ; elle répondra à toutes nos questions et dédicacera son livre. Un pot de l'amitié conclura ce rendez-vous.

Siège social : Mairie - Renseignements :
Jean-Pierre Verhaeghe, Président, 02 98 20 64 55
29460 Logonna-Daoulas Marcie Chol,
secrétaire, 06 37 48 25 69
asambles.logonna@gmail.com



Social

ADMR DIRINON et sa région (aides à domicile en milieu rural) - Zac de Lannuzel à Dirinon.

Accueil téléphonique au 02 98 07 34 85

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

POLE SOCIAL

Place St Yves à Daoulas. Tél 02 98 25 84 23.

Géré par le CCAS de Daoulas en partenariat avec les communes de Saint-Urbain, l'Hôpital Camfrout, Logonna, Loperhet, Hanvec, Saint-Éloy il gère le service à la personne, service d'aide à domicile (saad) service soins infirmiers à domicile (ssiad)

LE COMITÉ DE DAOULAS DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

organise un déstockage de ses vêtements

Les bénévoles du SPF vous accueilleront dans leurs locaux le samedi 11 février de 9h 30 à 17 h pour un déstockage de vêtements et de livres. La participation à la solidarité sera d'1 € par pièce et 0,10 € par livre. Pour rappel cette braderie a lieu tous les 2^e samedis du mois.

Contact : 02 98 25 92 20.

Avis aux associations

Le CA de l'association « **Des communes et des Arts** » a décidé de soumettre sa dissolution lors d'une AG qui se tiendra à 10H30 le samedi 24 mars 2012 salle Ty Goudor à Dirinon.

En vue de préparer cette dissolution et de prévoir l'attribution des actifs de l'association « Des Communes et des Arts », les associations qui le souhaitent doivent présenter un dossier de demande (avec statuts, objet et descriptif des projets) à l'adresse suivante avant la mi-février 2012 :

« Des Communes et des Arts
à l'intention de Ch LE MOIGNE - Les
Granges - 29460 DIRINON »

Les critères d'attribution tiendront en premier lieu à la proximité entre les objectifs et modes d'actions de l'association « Des Communes et des Arts » et les associations porteuses des demandes (promotion des artistes vivants, actions entreprises sur le territoire de l'intercommunalité du Pays de Daoulas...).

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS



TOUS ENSEMBLE

L'association « TOUS ENSEMBLE » (anciennement club des aînés ruraux) a tenu son premier conseil d'administration après l'assemblée générale le 12 janvier dernier. Le bureau a été élu à cette occasion. Madame Marchaland reste Présidente de l'association, Madame Botsont devient secrétaire et Monsieur Cornec conserve son poste de trésorier ainsi que Madame Le Vouch le poste de trésorier adjoint.

Une nouvelle organisation de travail a été mise en place avec la création de commissions chargées de la réalisation des nouveaux projets de l'association.

Ce sont les commissions : sorties voyages ; vie inter-clubs ; restaurants animations.

A la demande de ses adhérents, l'association recherche des bénévoles pour mettre en place une activité « initiation à l'anglais », cette activité comme toutes les autres proposées par l'association sera ouverte à tous les habitants de Saint-Urbain.

Renseignements au 02 98 25 00 94 ou au 02 98 25 03 76.



PERE NOEL

Visites du Père Noël à Saint-Urbain

Notre village a eu la chance de recevoir 3 fois le Père Noël en cette fin d'année 2011. Il a pu se libérer de sa lourde tâche, pour venir saluer les enfants de l'école. Le samedi 17 décembre, aidé de Bernard BARON, il a promené les enfants dans le village, en distribuant nombre de bonbons, avant de les laisser déguster un copieux goûter organisé par le Comité d'Animation. Enfin, le mercredi, jour du marché, il a distribué le reste de ses bonbons et incité parents et enfants à faire un tour dans la calèche.



ES MIGNONNE

L'Entente Sportive de la Mignonne, club de football de Saint-Urbain et Irvillac vous invite à vous connecter sur leur **nouveau site Internet** : <http://www.esmignonne.fr/> sur lequel vous trouverez entre autres, les dates des prochaines rencontres, les classements et les animations organisées par l'association.

Bibliothèque

Assemblée générale le vendredi 27 janvier à 20h30 à la bibliothèque.



URGENT - RETOUR DE LIVRES

Les livres énumérés ci-dessous, de la bibliothèque départementale de prêts sont en attente de retour depuis plus d'un an. **Le non retour de ces ouvrages entraînerait des frais à la charge de l'association Livre échange qui devra rembourser ces oublis.**

Merci aux emprunteurs de les déposer à la bibliothèque ou en mairie le plus rapidement possible.

Roman adulte :

- ◆ Pauvre blanc de Anderson ;
- ◆ Rien que du bonheur de Colwin.

Documentaire :

- ◆ Créer un hébergement touristique.

BD Jeunesse :

- ◆ La fille du professeur de Sfar ;
- ◆ Le magicien d'Oz de Baum.

La bibliothèque se trouve à l'arrière de la mairie. Elle est ouverte :

- ◆ le mardi de 16h30 à 18h ;
- ◆ le jeudi de 20h à 21h ;
- ◆ le samedi de 10h30 à 12h.

L'abonnement annuel est de 17 € par famille.

Carnaval de Landerneau

Nous cherchons des jeunes femmes et jeunes hommes pour l'élection de Miss et Mister Saint-Urbain. Merci de s'inscrire rapidement à la mairie.

Nous cherchons également des volontaires pour la confection des costumes (tirer les fils de fronces, épingle les tissus, réaliser des fleurs en papier,...). L'atelier se réunit tous les lundis soirs et les jeudis soirs de 20h30 à 22h à Ty Kreis-Ker.

Contactez la mairie ou appelez au :

- 02 98 25 02 22
- 02 98 25 01 47
- 02 98 25 06 16
- 02 98 25 02 70





Il y a un siècle à Saint Urbain

L'historique est basé sur les comptes-rendus des conseils municipaux de l'année 1912. En italique sont retranscrites les phrases originales.

Le **20 février 1912**, Monsieur DIVERRES est maire de la commune, et son conseil approuve l'admission à l'hospice civil de Brest de deux habitants, l'une atteinte d'anémie, l'autre de péritonite tuberculeuse.

Il se prononce contre la création d'un bureau de bienfaisance, pour les causes suivantes : *« la formation d'un bureau de bienfaisance dans la commune, au moyen des biens ayant appartenu à l'ancienne fabrique peut à peine fonctionner avec un revenu de 60 francs »*. De plus [...] *« ce revenu minime est aléatoire, et peut diminuer faute de locataire ce qui rendrait alors le fonctionnement impossible. »* et enfin que les fonds dédiés à la création de ce bureau seraient d'autant moins d'argent allant directement aux pauvres de la commune. Mais par la séance **du 23 mai**, proclame sa création puisque *« toute opposition ne pourra empêcher cette création, puisqu'elle pourrait être imposée par l'Autorité Supérieure. »*

Le conseil vote aussi pêle-mêle la liste des indigents de la commune, celle des vieillards et appuie l'inscription par la commission de Remonte* de la commune de Daoulas comme « centre important pour l'élevage de chevaux »

L'année 2012 est aussi une année de renouvellement électoral.

Le 5 mai, 193 électeurs (les femmes ne votant pas) votent pour 12 conseillers municipaux. François DIVERRES (né le 30 mars 1843) obtient 192 votes. Il obtiendra 11 voix pour l'élection du maire contre 1 à Maurice DE PARCEVAUX (né le 16 avril 1842) qui sera le seul adjoint.

En 1912 commence aussi le débat sur le rattachement d'une partie de Saint-Urbain à Daoulas (*voir un historique précédent*)

*Fourniture de chevaux pour la cavalerie.



PRÉCISION : L'article historique du dernier « Lannurvan » a ému quelques habitants, certains trouvant la date proche des fêtes et/ou l'histoire relatée peu appropriée(s). Nous tenions à nous excuser si cela a pu choquer ses descendants ou des personnes de notre commune. Les faits relatés ne sont pas cachés et sont disponibles dans la presse archivée de l'époque. La date anniversaire de l'évènement (8 décembre 1938) était l'occasion de se rappeler de cette jeune enfant, et de commémorer sa mémoire. Notre histoire est certes faite de bonheur, d'évènements sans conséquence tragique ; mais elle est faite aussi de malheurs qu'il ne faut pas oublier. Nos soldats morts à la guerre en font partie, tout comme la petite Yvette prématurément disparue.

Cochon grillé

Organisé par
l'Animation école
pour le financement
des sorties scolaires



Samedi 4 février à 19h30
Salle Ty Kreis-Ker

Menu adulte (12 €) :

- ◆ Kir ;
- ◆ Assiette de crudités ;
- ◆ Cochon grillé ;
- ◆ Semoule, ratatouille ;
- ◆ Tarte aux pommes ;
- ◆ Café.

Menu enfant (7 €) :

- ◆ jus de fruit ;
- ◆ Assiette de crudités ;
- ◆ Cochon grillé ;
- ◆ Semoule, ratatouille ;
- ◆ Glace ;

Menu à emporter (prévoir un plat)
10 € / adulte - 5 € / enfant.

*Des bons de commandes
sont disponibles
en mairie et au « P'tit Bouchon ».*

Emploi/formation

La société agroalimentaire **MARINE HARVEST KRITSEN** recrute des
*Opérateurs/trices de production
étudiants/tes (H/F)*

Depuis le tranchage, la reconstitution, jusqu'au conditionnement, vous aurez pour tâche d'assurer les différentes opérations permettant la transformation du saumon. CDD de 5 semaines, journée en 2x8. Adressez votre CV et votre lettre de motivation à :

MARINE HARVEST KRITSEN
ZA du Vern BP 50409 - 29404
LANDIVISIAU Cedex

ou 02 98 24 99 61 ou par courriel à :
mhk.recrutement@marineharvest.com

IREO

Portes ouverte le 10 et 11 février.
Les mercredis de l'orientation de l'IREO auront lieu sur rendez-vous tous les mercredis de 14h à 18h.
Tél : 02 98 83 33 08 - site : www.ireo.org



CAFÉS-JARDINS

L'utilisation de la tronçonneuse, en sécurité

Ils étaient une vingtaine d'utilisateurs occasionnels de la tronçonneuse à s'être déplacés samedi à Saint-Urbain dans le cadre du 1^{er} café jardin de l'année.

Au programme : la sécurité dans l'utilisation de la tronçonneuse.

Équipements de protection : pantalon anti-coupure, casque, protections auditives. Robert Dantec, conseiller en prévention à la MSA annonce la couleur « deux minutes d'exposition aux 115 décibels de la tronçonneuse suffisent à détériorer définitivement certaines de nos cellules auditives ».



Viennent ensuite les angles d'affûtage de la chaîne, comment choisir la bonne lime, quels sont les bons gestes pour obtenir de beaux copeaux : « une chaîne qui ne coupe pas et le travail devient aléatoire, voire dangereux ».

Avant une démonstration pratique par deux abattages d'arbre, Robert Dantec explique, schémas à l'appui, quelles sont les bonnes pratiques d'un abattage directionnel : l'entaille, la charnière, le trait de coupe, et le coin en plastique « pour ne pas avoir son nom dans le journal »

Parole de participant « on ne devrait pas pouvoir acheter une tronçonneuse sans un minimum de formation ».



NOS AMIS LES BÊTES

Questions : Aimez vous les chiens ? Aimez vous les enfants ? Préférez vous les enfants ou les chiens ?

Ces questions vous paraissent choquantes, déplacées, inadmissibles ?

Probablement pour la plupart d'entre vous, c'est le cas. Mais peut être pas pour ceux, heureux propriétaires de chiens, qui les laissent croquer autour de l'aire de jeux où gambadent les enfants - car cette aire est faite pour eux. Je parle des enfants, pas des chiens.

Il n'y a pas qu'à l'aire de jeux d'ailleurs. On retrouve leurs déjections sur tous les trottoirs, je veux dire les trottoirs du bourg. Les parents qui se déplacent avec leur progéniture en poussette ou en la tenant à la main en savent quelque chose.

Propriétaires de chiens, si vous préférez les enfants à votre compagnon à quatre pattes, faites un effort et apprenez lui à faire dans le caniveau ou ramassez leurs crottes. Merci pour nos enfants.

Éco-point

De nombreuses personnes de la commune font « **un geste pour la planète** » en stockant leurs bouteilles de verre ou de plastique et leurs journaux dans des cartons, puis viennent les déposer dans les conteneurs de l'éco-point situé à côté du garage du bourg. **Et c'est bien.**

Elles se retrouvent avec leurs cartons vides qu'elles ramènent chez elles ou déposent dans le conteneur bleu. **Et c'est très bien.**



Par contre d'autres personnes laissent ces cartons sur place, quand ce n'est pas directement les cartons pleins de bouteilles. Ce qui amène, toutes les semaines, les employés communaux à ramasser ces déchets.

Serait-il possible de demander à ces personnes de faire « **un geste pour les humains** » ?

Pour aider cette démarche, la commune a décidé d'installer une poubelle spéciale, au couvercle jaune, sur l'aire de l'éco-point. Elle est destinée à recevoir les cartons vides, les bouchons de liège des bouteilles de verre, les couvercles métalliques des bocaux. En fait tout ce qui ne doit pas être mis dans les conteneurs « officiels » de l'éco-point et que l'on retrouve abandonné sur l'aire.

Bien entendu, cette poubelle ne doit pas servir aux ordures ménagères, ni aux déchets exotiques que l'on peut trouver quelquefois abandonnés sur l'aire de l'éco-point.

Cette expérience de poubelle jaune va être évaluée au bout d'un mois et demi. Si elle est concluante, elle sera alors reconduite pour que les citoyens puissent en même temps faire un geste pour la planète ET pour les humains. Et ça serait alors **très, très bien.**

